



Inscriptions aux activités périscolaires 2020/2021

ETABLISSEMENT ST JOSEPH

Chalonnnes sur Loire

Les représentants légaux

Représentant légal n°1 (représentant de la famille CAF ou MSA)	Représentant légal n°2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Email :	Email :
Tél fixe :	Tél fixe :
Tél portable :	Tél portable :

Prestations familiales

OBLIGATOIRE, N° d'allocataire :

CAF MSA

quotient familial (fournir un justificatif) si pas de numéro allocataire merci de transmettre avis d'imposition N-2

Métier/Employeur:

Représentant 1 : Métier exercé : employeur : num tel pro :

Représentant 2 : Métier exercé : employeur : num tel pro :

Les enfants

Enfant n°1	Enfant n°2	Enfant n°3
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Classe :	Classe :	Classe :

Facturation :

→ Une facture payable au trésor public sera envoyée par la mairie pour le périscolaire au représentant légal n°1. Si vous souhaitez opérer un changement, veuillez contacter le service comptabilité : myriam.courtin@chalonnnes-sur-loire.fr ou 02.41.74.10.81 puis tapez 4

→ Dans une démarche écocitoyenne nous vous invitons fortement à adhérer à la facture « compte en ligne » par le biais de l'espace citoyen afin de recevoir la facture sous forme dématérialisée.

Personnes à prévenir en cas d'absence des représentants légaux

Personne n°1	Personne n°2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Fixe :	Fixe :
Portable :	Portable :

Responsabilité

Mon enfant sera présent :	Enfant 1		Enfant 2		Enfant 3	
Accueil périscolaire* **	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin	<input type="checkbox"/> soir

*des déplacements encadrés par l'équipe d'animation sont prévus en fonction de l'utilisation des salles aux abords de l'établissement scolaire.

J'autorise mon enfant à être pris en charge par un animateur à la fin du temps scolaire (soir):	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'autorise mon enfant à être maquillé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'autorise mon enfant à être pris en photo et/ou Vidéo et de les diffuser sur les supports de communication de la ville (presse, site internet, magazine, réseaux sociaux)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'autorise les responsables à consulter CDAP (cafpro) pour mettre à jour votre QF	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non				

Renseignements médicaux concernant l'enfant :	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom du médecin traitant et téléphone			
En cas d'allergie, merci d'en préciser la nature (allergies, asthme, traitement...)**			

** Le PAI est un document administratif, établi uniquement à la demande des parents. Sans instruction officielle, aucun régime alimentaire spécifique ne pourra être pris en compte.

Pièces à joindre à la fiche d'inscription complétée :

- Attestation CAF / MSA
- Attestation responsabilité civile
- Copie des vaccins (copie carnet de santé à jour)
- Copie du PAI si existant

Je soussigné(e), responsable légal du/des enfants sus nommé(s).

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur sur le site de la mairie de Chalonnes sur Loire
- Déclare l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche
- Certifie avoir une assurance responsabilité civile extrascolaire couvrant mon enfant
- Autorise l'animateur à prendre toutes les mesures médicales nécessaires pour la santé de mon enfant
- Je m'engage à prévenir le service périscolaire de toutes modifications d'inscription, au plus tôt.

Fait le, à

Signature du responsable légal:

Plusieurs possibilités pour le retour de ce document avec ses pièces jointes :

1) soit en version papier dans la boîte aux lettres de la maison de l'enfance (rue du pont de palais) avant le 14/07/2020 sous enveloppe au nom du périscolaire

2) soit par mail en retournant le formulaire numérique à aps@chalonnes-sur-loire.fr jusqu'au 14/07/2020

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le service périscolaire au 06.25.44.78.38 ou à la Maison de l'Enfance au 02 41 78 51 11, aps@chalonnes-sur-loire.fr